



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

PROVENCE VERTE

Inventaire du patrimoine de la République

CHÂTEAUVERT



## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
PRESENTATION DE L'OPERATION .....	3
<b>L'inventaire du patrimoine en Provence Verte</b> .....	3
<b>Un outil à votre service</b> .....	4
<b>L'inventaire de Châteauvert</b> .....	5
PRESENTATION DE LA COMMUNE .....	6
NOTICES INVENTAIRES.....	9
<b>Mairie-école</b> .....	9
<b>Buste de la République ou Marianne</b> .....	11
<b>Plaque commémorative de la guerre 1914-1918</b> .....	17
ENQUÊTE ETHNOLOGIQUE.....	19
SOURCES .....	27
<b>Archives Départementales du Var</b> .....	27

# CHÂTEAUVERT

## PRESENTATION DE L'OPERATION

### Patrimoine de la République

#### L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE EN PROVENCE VERTE

Le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte a lancé en avril 2012 un projet de valorisation numérique de ses biens culturels dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine local. Cette opération a été soutenue par le programme Territoires numériques de la Région PACA et le programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Elle consiste en un **recensement méthodique et une étude scientifique du patrimoine des 43 communes** qui composent le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte. La première opération porte sur la thématique historique du patrimoine républicain. Cet inventaire du patrimoine bâti et mobilier est réalisé en convention avec le Service Régional de l'Inventaire PACA, maître d'œuvre en matière d'inventaire du patrimoine.

Le projet a pour ambition d'envisager les biens culturels d'une manière globale - bâti, mobilier, mais aussi coutumes, modes de vie et pratiques sociales - pour **mieux appréhender et mieux connaître le territoire**. Toutes les données recueillies (recherches historiques, images, son, vidéos) sont saisies dans des bases de données, dans le respect des normes de l'Inventaire général. Elles sont ensuite valorisées sur le site Internet [www.patrimoineprovenceverte.fr](http://www.patrimoineprovenceverte.fr), mis à jour quotidiennement en fonction de l'avancée de l'enquête.

## UN OUTIL A VOTRE SERVICE

Les notices d'Inventaire sont le fruit d'un **travail scientifique**, qui constitue l'aboutissement d'un travail de recherches en Archives et en bibliothèque combiné à une étude sur le terrain. Toutes ces données enrichissent la documentation du service Pays d'art et d'histoire et sont réutilisées dans le cadre de ses missions : animations pédagogiques, visites guidées, dépliants, panneaux historiques...

Ces données peuvent également **vous être utiles** dans l'élaboration de vos documents de communication, documents d'urbanisme, dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier ou d'un bâtiment...

Le CD comporte :

- Une fiche de présentation générale de l'opération
- Les notices Inventaire Architecture et Mobilier
- Les dossiers documentaires de l'Inventaire et de l'association ASER
- Les illustrations des éléments étudiés (photographies et documents graphiques type plans et cartes postales)
- Des photographies de votre commune réutilisables pour vos documents de communication.

Si vous souhaitez utiliser les photographies mises à votre disposition sur ce CD, vous devez indiquer le **copyright** ©Pays de la Provence Verte [2012] Karyn Zimmermann-Orengo.

Pour tout complément d'information, les dossiers papiers de l'inventaire sont disponibles à la consultation sur rendez-vous dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte (contact : Karyn Orengo, [ipatrimoine@paysprovenceverte.fr](mailto:ipatrimoine@paysprovenceverte.fr)). Nous restons également à votre disposition pour vous apporter notre expertise en matière de conservation des objets dont la commune est propriétaire.

## **L'INVENTAIRE DE CHÂTEAUVERT**

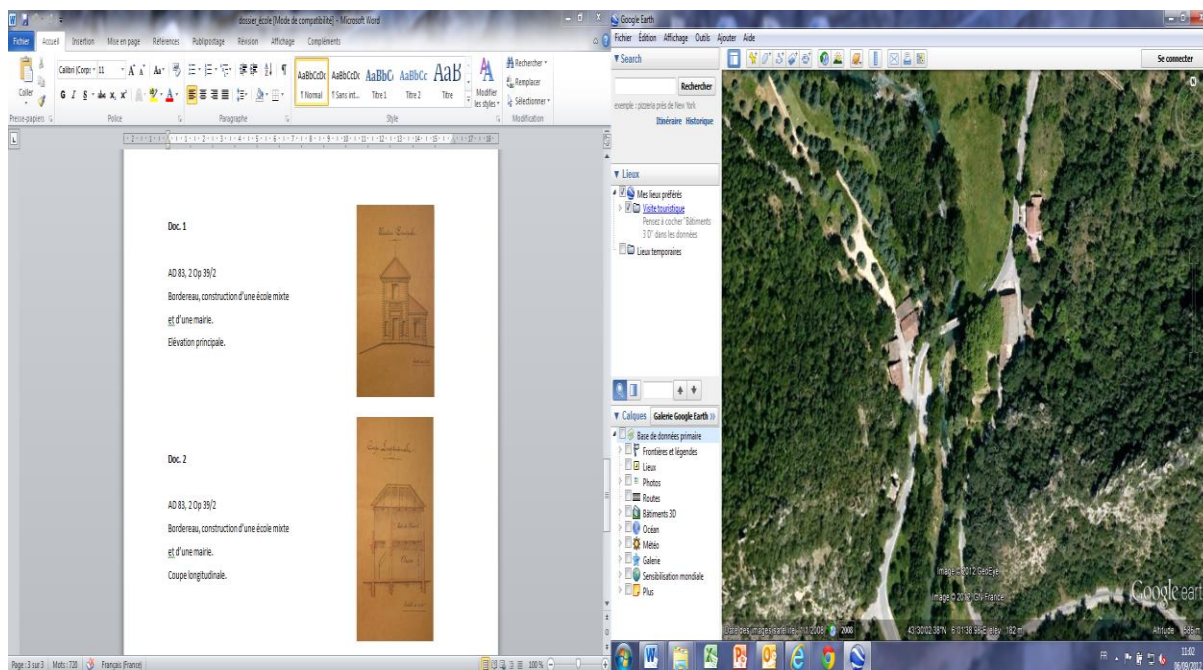
**L**a commune de Châteauvert a été inventoriée de juin 2012 à juin 2013. La réunion de lancement de l'opération s'est déroulée le 4 juin 2012 en présence de Monsieur Hubert Garnier, maire de la commune.

Nous tenons à le remercier pour son accueil et son entière coopération, nécessaire à la réalisation de cette opération.

## PRESENTATION DE LA COMMUNE

Le village, situé à 183 mètres d'altitude, est installé dans un relief vallonné traversé par le fleuve Argens. Il s'étend sur 27,5 km<sup>2</sup> et compte 132 habitants (recensement de la population datant de 2005). L'économie locale repose essentiellement sur la production viticole et oléicole.

Châteauvert se singularise par l'absence de noyau villageois. L'habitat éparé est en effet composé de mas et de maisons entourées de jardins. Le centre du village est constitué de la mairie et de l'église lui faisant face, bâties de part et d'autre de l'Argens, dont les deux rives sont reliées par un pont.



**Vue aérienne de Châteauvert : le fleuve Argens coule au centre du village dans un environnement verdoyant et sépare l'église, à gauche, de la mairie-école, à droite.**

## Le patrimoine républicain de Châteauevert

Jusqu'aux années 1880, la commune exprime régulièrement sa difficulté à mettre en œuvre la nouvelle législation. Ainsi le 22 novembre 1817 et le 11 juin 1823 le conseil municipal demande au préfet de dispenser la commune d'établir un garde-champêtre parce qu'elle n'a pas les moyens de le rémunérer (AD83, E dépôt 84/67).

La loi Guizot de 1833 sur l'instruction primaire est également jugée inapplicable, « considérant que la commune du Châteauevert est composée d'une vingtaines de fermes toutes éloignées les unes des autres / considérant que le point central de l'habitation ne renferme qu'une maison et le presbytère / considérant que tous les enfants sont employés aux travaux de la campagne que lors même qu'il y aurait un instituteur primaire à Châteauevert il n'aurait pas d'enfants à son école ou tout au plus les deux ou trois / considérant que si Châteauevert avait un curé qui y résidait il pourrait seul s'il le voulait y ouvrir une école de garçons il n'aurait même dans ce cas que deux ou trois élèves au plu / considérant enfin que la commune n'a d'ailleurs aucun revenus » (E dépôt 84/69). La circulaire du préfet du 1<sup>er</sup> avril 1836 relative à l'établissement d'une école de filles restera également lettre morte, la commune ne disposant toujours pas d'une école de garçons vu l'absence d'instituteur et le nombre insuffisant d'élèves (E dépôt 84/70).

Châteauevert se dote finalement d'une école dans les années 1880. Un bâtiment rectangulaire à la façade modeste mais solennelle est alors bâti en vis-à-vis de l'église. La construction en est terminée en 1884. Comme dans de nombreuses communes françaises, l'école se double alors d'une fonction de mairie, dont les locaux étaient autrefois installés au domaine de Bagatelle.



La commune rencontre encore au début du 20<sup>e</sup> siècle des difficultés à s'équiper puisque malgré la reconnaissance des avantages générés par la création d'un réseau téléphonique départemental lors du conseil municipal du 28 février 1909, plusieurs conseillers font remarquer que les trois quarts des habitants de Châteauevert seraient trop

éloignés du bureau de poste pour en profiter. Châteauvert bénéficie de l'électrification en 1935.





Actuellement, la mairie-école de Châteaupert n'est plus occupée que par les services de la mairie, les élèves se rendant à l'école de Barjols. Le mobilier de l'école et de la mairie a presque entièrement disparu. Le mobilier de la salle du conseil a été remplacé lors de son installation dans l'extension de 1999. Deux bustes de Marianne, une plaque commémorative ainsi qu'un drapeau datant probablement du début du 20<sup>e</sup> siècle ont été conservés.

# NOTICES INVENTAIRES

## Mairie-école



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IA83001621

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

**Date de rédaction de la notice :** 2012

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** mairie ; école

**Destinations successives et actuelle :** mairie

**Titre courant :** mairie-école

**Parties constituantes non étudiées :** mur de clôture ; escalier indépendant

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Var

**Commune :** Châteauvert

**N° INSEE de la commune :** 83039

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Barjols

**Adresse :** Barjols (route de)

**Référence cadastrale :** 1987 B2 45

**Zone Lambert ou autres :** Lambert3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0898372 ; 3140072

**Milieu d'implantation :** en village

## HISTORIQUE

**Siècle :** 3e quart 19e siècle

**Datation en années :** 1878

**Justification de la datation :** datation par source

**Auteur(s) :** Antelme (architecte) ; Barbier (architecte) ; Ripert (entrepreneur)

**Justification de l'attribution :** attribution par source

**Commentaire historique :** M. Antelme, conducteur des Ponts et Chaussées, dresse les plans de la future mairie-école de Châteauvert en 1876. M. Barbier, ingénieur civil à Brignoles, supervise le projet de construction à partir de 1878. Il en réalise les dessins, devis, avant-métré, bordereau des prix, détail estimatif et cahier des charges. M. Ripert, entrepreneur à Correns, est déclaré adjudicataire le 27 août 1882. Les travaux sont terminés le 18 mai 1884. Le mur de soutènement ainsi que l'escalier d'accès depuis la route départementale sont construits la même année. Le bâtiment, organisé autrefois entre locaux de la mairie, de l'école et logement de l'instituteur, n'accueille plus aujourd'hui que la mairie de la commune.

## DESCRIPTION

**Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre :** calcaire ; pierre de taille ; bossage ; crépi

**Matériau de la couverture :** tuile

**Vaisseau et étage :** rez-de-chaussée surélevé ; 1 étage carré

**Type de la couverture :** toit à longs pans ; croupe

**Emplacement, forme et structure de l'escalier :** escalier isolé : escalier symétrique

**Commentaire descriptif :** Bâtiment de plan rectangulaire à un étage carré. L'élévation principale, divisée en quatre travées régulières percées d'ouvertures segmentaires, possède un décor architectural d'une grande sobriété : soubassement en pierre de taille de trois assises de bossages rustiques, pilastres corniers, chaîne horizontale, corniche moulurée et crossettes. Sur la clé de la porte d'entrée sont gravées les lettres "RF". Deux plaques indiquent la fonction de l'édifice : "ECOLE LAÏQUE" surmontée de "MAIRIE". L'accès depuis la route de Barjols se fait par un escalier symétrique percé dans le mur de soutènement..

## STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété de la commune

## CHAMPS SPECIFIQUES

**Résumé :** Le conseil municipal de Châteauvert projette la construction d'une mairie-école dès 1876. Les plans et devis sont dressés par M. Barbier, ingénieur civil. Les travaux sont terminés en 1884. Le bâtiment n'accueille plus aujourd'hui que la mairie.

**Sources :** Archives Départementales du Var : E dépôt 84 : registres de délibérations n°67 à 74 (1810-1936) ; 2 Op 39/2 : Mairie, écoles (1840-1884) ; 364 W 132.

## Buste de la République ou Marianne



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IM83002091

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

**Date de rédaction de la notice :** 2012

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** buste

**Titre iconographique :** Marianne

**Numérotation artificielle :** 2

**Appellation et titre :** de la République

**Titre courant :** buste de la République ou Marianne

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Var

**Commune :** Châteaufort

**N° INSEE de la commune :** 83039

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Barjols

**Adresse :** Barjols (route de)

**Edifice de conservation :** mairie-école

**Numéro de notice de l'édifice :** IA83001621

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0898372 ; 3140072

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 20e siècle

**Auteur(s) :** Doriot Théodore (sculpteur)

**Commentaire historique :** Cette allégorie de la République a été réalisée d'après la très célèbre seconde version du buste de Marianne créée par Théodore Doriot en 1879. Ces reproductions en plâtre, encore éditées de nos jours, sont difficiles à dater.

## DESCRIPTION

**Catégorie technique :** sculpture

**Structure et typologie :** revers sculpté

**Matériaux et techniques :** plâtre : moulé, peint

**Commentaire descriptif :** Buste à mi-corps sur piédouche, au revers sculpté, en plâtre peint.

**Représentation :** allégorie : république, femme, en buste, attribut : bonnet phrygien, armure, balance, faisceau de licteur

**Précision sur la représentation :** Marianne est représentée en buste. Elle est vêtue d'une armure recouverte à moitié par une toge drapée, elle est parée d'un collier de médailles frappées au nom des institutions symboliques de la République. Sa chevelure lâche est ramenée sous un bonnet phrygien. Le socle est orné des initiales de la République Française, entre lesquelles sont représentés une balance et un faisceau de licteur, emblèmes de la justice et du pouvoir exécutif.

**Dimensions :** h = 46 ; la = 28 ; pr = 15

**Inscriptions :** devise (en creux, sur l'œuvre) ; inscription concernant l'iconographie (en creux, sur l'œuvre)

**Précisions sur les inscriptions :** devise : PATRIE ET LIBERTE, sur l'encolure ; inscription concernant l'iconographie : Agriculture, Commerce, Beaux Arts, Instruction, Justice, Science, Marine, Industrie ; inscription concernant l'iconographie : RF, sur le socle.

## STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété de la commune

## Buste de la République ou Marianne



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IM83002090

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

**Date de rédaction de la notice :** 2012

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** buste

**Titre iconographique :** Marianne

**Numérotation artificielle :** 1

**Appellation et titre :** de la République

**Titre courant :** buste de la République ou Marianne

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Var

**Commune :** Châteauvert

**N° INSEE de la commune :** 83039

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Barjols

**Adresse :** Barjols (route de)

**Edifice de conservation :** mairie-école

**Numéro de notice de l'édifice :** IA83001621

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0898372 ; 3140072

**Milieu d'implantation :** en village

## HISTORIQUE

**Siècle :** 20e siècle

**Auteur(s) :** Dubois Fernand (sculpteur)

**Commentaire historique :** Le buste est une reproduction très répandue du modèle créé par Fernand Dubois (1861-1939), sculpteur médaillé d'or du Salon des artistes français de 1923, notamment reconnu pour ses réalisations de monuments aux morts.

## DESCRIPTION

**Catégorie technique :** sculpture

**Structure et typologie :** revers sculpté ; intérieur creux

**Matériaux et techniques :** plâtre : moulé, peint

**Commentaire descriptif :** Buste à mi-corps sur piédouche, au revers sculpté, en plâtre peint.

**Représentation :** allégorie : république, femme, en buste, attribut : bonnet phrygien

**Précision sur la représentation :** Marianne est représentée en buste. Elle porte un simple gilet boutonné sur le devant. Sa chevelure est ramenée sur la nuque en chignon. Elle est coiffée d'un bonnet phrygien.

**Dimensions :** h = 56 ; la = 36 ; pr = 22

**Précisions sur l'état de conservation :** Le socle est cassé.

**Inscriptions :** inscription concernant l'iconographie (en creux, sur l'œuvre)

**Précisions sur les inscriptions :** inscription concernant l'iconographie : RF, sur le socle.

## STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété de la commune





# Drapeau de la République Française



## REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IM83002092

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

**Date de rédaction de la notice :** 2012

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

## DESIGNATION

**Dénomination :** drapeau

**Appellation et titre :** de la République Française

**Titre courant :** drapeau de la République Française

## LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Var

**Commune :** Châteauvert

**N° INSEE de la commune :** 83039

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Barjols

**Adresse :** Barjols (route de)

**Edifice de conservation :** mairie-école

**Numéro de notice de l'édifice :** IA83001621

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0898372 ; 3140072

**Milieu d'implantation :** en village

## HISTORIQUE

**Siècle :** limite 19e siècle 20e siècle (?)

## DESCRIPTION

**Catégorie technique :** tissu

**Matériaux et techniques :** coton (en 3 lés, bleu, blanc, rouge) : tissé, textile teint ; fil métal : doré ; brodé

**Commentaire descriptif :** Drapeau tricolore composé de 3 lés, frangé et brodé avec un fil métal doré. La cravate tricolore est frangée également..

**Dimensions :** l = 120 ; la = 150

**Précisions sur l'état de conservation :** Le drapeau a perdu sa hampe d'origine. Il est actuellement punaisé sur une hampe en bois surmontée d'une pointe en plastique doré estampillée "RF".

**Inscriptions :** inscription concernant l'iconographie (brodée)

**Précisions sur les inscriptions :** L'inscription "RF" est brodée en fil métal doré au centre du drapeau.

#### STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété de la commune

## Plaque commémorative de la guerre 1914-1918



### REFERENCES DOCUMENTAIRES

**N° de notice :** IM83002093

**Date de l'enquête :** 2012

**Copyright :** © Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2012] ; © Pays de la Provence Verte [2012]

**Date de rédaction de la notice :** 2012

**Nom des rédacteurs de la notice et du dossier :** Zimmermann-Orengo Karyn

**Cadre de l'étude :** enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

**Type de dossier :** dossier individuel

### DESIGNATION

**Dénomination :** plaque commémorative

**Titre iconographique :** Bonnaud Augustave Pons Mort pour la France 1914-1919

**Appellation et titre :** de la guerre 1914-1918

**Titre courant :** plaque commémorative de la guerre 1914-1918 : Bonnaud Augustave Pons Mort pour la France 1914-1918

### LOCALISATION

**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Département :** Var

**Commune :** Châteauevert

**N° INSEE de la commune :** 83039

**Aire d'étude :** Pays de la Provence Verte

**Canton :** Barjols

**Adresse :** Barjols (route de)

**Edifice de conservation :** mairie-école

**Numéro de notice de l'édifice :** IA83001621

**Zone Lambert ou autres :** Lambert 3

**Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point :** 0898372 ; 3140072

**Milieu d'implantation :** en village

### HISTORIQUE

**Siècle :** 1er quart 20e siècle

**Auteur(s) :** Daujan (photographe)

**Commentaire historique :** Portrait d'Augustave Pons Bonnaud, soldat de 2e classe au 67e bataillon de chasseurs, réalisé par Daujan, photographe à Brignoles. Augustave Pons Bonnaud étant le seul Castelverdois mort pour la France pendant la première Guerre Mondiale, la commune n'a pas de monument aux morts.

## DESCRIPTION

**Catégorie technique :** photographie

**Matériaux et techniques :** papier (support)

**Représentation :** soldat

**Précision sur la représentation :** Portrait d'un soldat en habit militaire, de face, en plan demi-rapproché.

**Dimensions :** l = 60 ; la = 50

**Etat de conservation :** mauvais état

**Inscriptions :** signature (imprimé) ; inscription concernant l'identité du modèle (manuscrit) ; marque concernant le lieu d'exécution (imprimé)

**Précisions sur les inscriptions :** signature : Daujan, en bas à droite ; inscription concernant l'identité du modèle : Bonnaud Augustave Pons Mort pour la France 1914-1918, sur une petite pancarte dorée ; inscription concernant le lieu d'exécution : Brignoles, en bas à droite.

## STATUT JURIDIQUE

**Statut de la propriété :** propriété de la commune

## ENQUÊTE ETHNOLOGIQUE (ASER / Chloé Rosati)



Mairie-école  
Cl. ASER/Rosati-Marzetti, 2013

### PRESENTATION GENERALE

#### **Nom de l'école et date d'ouverture :**

L'école de Châteauvert était une Mairie-Ecole. Elle n'avait pas de nom et s'appelait simplement « école communale ».

« *L'école n'a pas de nom, ce n'est pas une grande ville...* ».

Cet informateur, né en 1946, explique que sa sœur allait à cette école dans les années 1930 ainsi que sa mère avant elle, née en 1909.

#### **Date de mise en place de la nouvelle école, extension ou réaménagement :**

Il n'y a pas eu d'agrandissement de l'école. Le bâtiment a été agrandi une fois seulement après la fermeture de l'école. Le bureau du maire et la salle du conseil ont été rajoutés.

#### **Positionnement géographique et symbolique au sein du village :**

La Mairie-Ecole se trouvait en plein centre du village de Châteauvert. Elle surplombait l'Argens, non loin du Vallon Sourn.

Le centre du village est restreint à l'église, la Mairie, l'auberge et quelques habitations. La majorité des habitants se trouvent dans des hameaux dispersés sur l'ensemble du territoire. Dans les années 1950, il y avait environ 80 habitants surtout répartis dans les fermes.

#### **Signes ostensibles sur le bâtiment :**

Il est écrit « école laïque » sur la façade. Surmonté d'un triple porte drapeau, il est apposé le mot « Mairie » au-dessus.

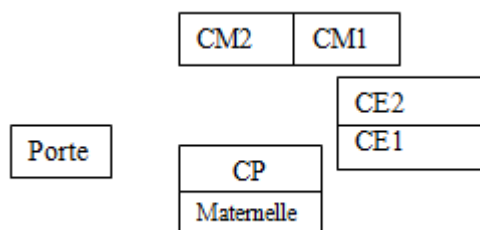
#### **Nombre de classes :**

Une institutrice, née à la fin des années 1940, signale qu'elle est allée à l'école un peu avant d'avoir l'âge requis. Ils étaient alors 4 élèves dans les années 1950. L'année suivante, il y a eu quelques élèves de plus, environ sept ou huit enfants dont deux filles. Il n'y avait donc qu'une seule classe d'une quinzaine d'enfants.

Les fluctuations du nombre des écoliers est explicable. Le nombre d'enfants variait souvent car il y avait beaucoup de métayers employés dans les fermes de Châteauevert. Leurs enfants ne restaient pas longtemps à l'école. Ils partaient rapidement car ils suivaient leurs parents.

### **Disposition des élèves dans la classe :**

Les chaises étaient attachées aux pupitres par des barres en métal et les enfants se trouvaient attablés deux par deux. Les élèves étaient répartis selon leur niveau comme suit :



« La classe était organisée et une fois qu'on avait fait le tour complet [de la salle], on allait au collège ». Le collège se trouvait alors à Barjols.

Plusieurs informateurs nous ont souligné l'intérêt des cours communs.

Pour eux, cette disposition dans la classe permet aux enfants de profiter des cours des niveaux supérieurs à proximité d'eux et ils apprennent plus vite. Certaines leçons communes à tous les enfants permettent de mieux gérer le temps d'enseignement. « Les leçons parfois communes laissaient la liberté de n'avoir qu'un seul enfant dans un niveau, en fonction de la démographie du village. Et en plus, l'avantage de l'enfantine, c'est que je n'y suis resté que deux ans. Comme il y avait les CP à côté, on avance ».

Il fallait être très organisé. « L'instituteur donnait un cours à l'un, un cours à l'autre. Si on avait fini les devoirs, on écoutait ce que les autres faisaient et à l'inverse, les plus grands révisaient » ; « Il n'y avait pas que des cancre à Châteauevert <sup>1</sup> ... On est presque tous partis avec un an d'avance. On était dégourdis à la campagne, les mains servaient beaucoup ».

### **Distribution du bâtiment :**

Au départ, il n'y avait pas de logement prévu pour les instituteurs à l'étage. Celui-ci était consacré au secrétariat de mairie.

---

<sup>1</sup> Une des raisons apparemment invoquée lors de la fermeture de l'école était que les enfants ne pouvaient pas apprendre et avoir de bons résultats dans une classe unique.

La salle de classe se trouvait à la place de l'actuel secrétariat de la Mairie, un petit réfectoire en face (l'actuelle salle des archives) et la Mairie à l'étage. Ni le bureau du Maire, ni le garage n'existaient alors.

Il y avait deux préaux. L'un abritait le bois fournit par la municipalité.

Dans la cour, il y avait un escalier pour accéder aux deux toilettes : une pour le village et une pour l'école.

## **INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES**

### **La figure de l'instituteur :**

Un informateur né en 1946 habitait un des hameaux éloignés du centre du village. Il devait marcher 3 km pour aller à l'école. Il n'y avait alors pas de route goudronnée mais simplement un chemin de terre. Les enfants coupaient en contournant les propriétés privées. « *Je n'y allais pas souvent !* ». En effet, il ne s'y rendait pas lorsqu'il pleuvait ou lorsqu'il neigeait ou qu'il faisait trop froid. « *En 1954, il y a eu beaucoup de neige, je ne suis pas allé à l'école pendant un mois* ». Enfant, il aidait aussi ses parents aux activités des champs quand il le fallait. Cependant, un instituteur de l'époque (M. Rebuffat) qui habitait le même hameau lui donnait quelques cours le soir et l'été. Il est d'ailleurs arrivé premier du Canton lors de l'examen du Certificat d'études primaires passé à Barjols. « *Monsieur Rebuffat m'a donné une bonne préparation. Il poussait les enfants. Quand on est allés au Collège, à Barjols, il nous emmenait avec un autre élève [puisqu'il était alors instituteur à Barjols]* ».

A la fin des années 1950, il y a eu beaucoup d'instituteurs différents avant que ne s'installe une institutrice qui est restée plus longtemps. Les instituteurs remplaçants étaient logés à l'Auberge ou venaient de Barjols.

L'institutrice des années 1960 et 1970 était aussi la directrice de l'école. Elle organisait aussi « *une journée des côtelettes* ». Les anciens élèves revenaient et tout le monde mangeait des côtelettes au barbecue. Les garçons s'occupaient des braises alors que les filles confectionnaient des pâtes fraîches avec l'institutrice. Cette journée avait normalement lieu en juin mais ce n'était pas systématique.

### **Appartenance au village ou intégration :**

M. Rebuffat habitait le hameau San Peyre dans les années 1930, il était déjà instituteur à Châteauevert. Au départ, il était « *enseignant occasionnel* ». Il a aussi enseigné en Tunisie puis ensuite il est allé finir sa carrière à Barjols.

Dans les années 1950, les instituteurs de passage étaient parfois en pension à l'Auberge. Par la suite, ils habitaient l'appartement au-dessus de l'école. La Mairie, elle, se trouvait alors en bas, à la place du réfectoire, quand la cantine est passée à l'étage.

## **LA VIE A L'ECOLE**

### **Punitions :**

Dans les années 1950, l'institutrice donnait parfois des lignes aux enfants. Elle ne leur donnait pas d'heures de retenue mais elle leur faisait apprendre des récitations.

Parfois certains instituteurs les envoyaient derrière le tableau ou les faisaient se mettre à genoux sur une règle.

L'institutrice des années 1970 ne donnait pas beaucoup de punitions. Elle envoyait parfois les enfants au coin lorsqu'ils étaient un peu turbulents. Il n'y avait pas de grosses sanctions. « *Ça se passait plutôt bien* ». « *Il y en avait un, il était gentil, mais il était bruyant !! Il était tout petit mais qu'il était bruyant !... [...] Il a passé autant de temps au coin que sur le banc [rires]* ».

### **Jeux d'enfants :**

Les enfants jouaient à la marelle, montaient à la corde accrochée au tilleul. Ils se courraient après, jouaient au ballon. Un informateur explique qu'ils ne faisaient pas beaucoup de sport à l'école.

La cour n'était pas très bien aménagée selon un des informateurs : il y avait des gravillons sur le sol qui s'incrustaient dans les genoux des enfants. Un adjoint municipal venait laver la cour de récréation.

Il y avait de la terre battue sous les préaux. Les enfants y jouaient aux billes et aux voitures. Ils dessinaient des circuits dans la terre. A l'époque, ils pouvaient faire le tour de l'école car il n'y avait ni garage, ni bureau du maire. Ils allaient donc parfois jouer derrière l'école, en lisière de forêt. Les garçons y construisaient des cabanes et y ramassaient des morceaux de bois. La cavité qui se trouve en arrière [une remise creusée dans la falaise de travertin] n'était pas accessible à l'époque, à cause des broussailles. Ils jouaient aussi au ballon-prisonnier et au « monde des métiers ». Pour ce dernier jeu, ils devaient mimer des métiers.

### **Sorties scolaires et balades (connaissance du territoire) :**

Les différentes institutrices emmenaient souvent les enfants faire des promenades sur le chemin du Vallon Sourn.

Dans les années 1950, Mme Silvestry, l'institutrice en poste dès les années 1930 emmenait les enfants se promener dans le Vallon Sourn. Ils y pique-niquaient. En fin de promenade, ils ramassaient des feuilles pour l'herbier de la classe.

Le mercredi après-midi, un instituteur (M. Resplandin) les amenaient pêcher une dizaine de poissons. Les enfants étaient tirés au sort pour savoir qui ramènerait la pêche du jour chez lui. Il faisait un lot et les faisait tirer à la courte paille.

Dans les années 1970, ils allaient aussi ramasser du tilleul, des mûres et des coings (pour faire de la pâte de coings). Cela faisait partie des travaux pratiques. Ils les partageaient ensuite en classe. Ils allaient aussi participer à une journée de vendanges. Cela servait d'outil pédagogique même si la plupart des enfants de Châteaouvert connaissaient déjà cette activité puisqu'ils aidaient souvent les parents le week-end. D'après l'un de nos informateurs, c'était aussi l'occasion d'aller « *donner un coup de main* ».

Dans les années 1970, les enfants allaient aussi à la piscine mobile dont Barjols disposait à l'époque.



## PLACE AU SEIN DU VILLAGE

### Importance de l'école :

L'école est un lieu d'instruction. Elle marque aussi le passage de l'enfance à l'adolescence. Elle est « élémentaire ». *« L'école est un service à la population. C'est le facteur de développement d'une commune. Quand l'école a fermé par exemple, y a une famille avec 3 enfants qui est partie au Val [parce qu'ils avaient une école] ».* Ainsi, la population a vieilli ou est partie ailleurs.

*« A l'époque, il n'y avait aucune commodité. Il n'y avait pas de ramassage. Ça bloquait car tout le monde ne conduisait pas ».*

Il semble que ceci aient empêché des gens de s'installer à Châteauevert. *« La disparition de l'école a eu un rôle négatif car moins de gens sont venus à Châteauevert. Quand on y est, on y reste, mais on y vient moins facilement quand il n'y a plus d'école ».*

Le lien entre les enfants est créé par l'école. *« Quand il n'y a plus d'école, on est privé de ce lien privilégié entre les enfants de la commune. Aujourd'hui, les enfants de Châteauevert ne se connaissent pas ».* Ils ne vont pas aux mêmes écoles selon les quartiers qu'ils habitent. Ils vont soit à Barjols, à Correns ou à Bras. *« C'est négatif pour la cohésion d'un petit village. On est privé du lien qui unissait les enfants qui devenaient ensuite de futurs habitants de la commune ».*

### Tisser le lien :

*« L'école, c'est la vie, on entend les enfants qui crient dans la cour. Quand il n'y a plus d'école, on n'a plus besoin ni d'église, ni de mairie... Les gens sont obligés de mettre leurs enfants ailleurs... et ils ne se connaissent plus ».* A Châteauevert où la commune est très étendue et où les habitants peuplent des quartiers éloignés, l'école constituait un moyen de rassembler les castelverdois.

## SOCIABILITE

### Fête de fin d'année :

Dans les années 1970, les enfants sont allés à OK Coral en fin d'année. Ils allaient souvent à la mer. Le mari de l'institutrice possédait une location de planches à voile et de bateaux à Agay, vers Fréjus.

Il n'y avait pas de fête de fin d'année. Comme l'institutrice aimait le théâtre, elle leur faisait jouer des pièces à Noël. Cette fête avait souvent lieu dans la salle de restaurant de l'Auberge qui pouvait accueillir plus de monde que la salle de classe. Chaque enfant y recevait un cadeau.

### **Action pour la caisse de l'école :**

Dans les années 1950, le tilleul ramassé par les enfants était vendu à la pharmacie de Barjols.

Parfois, les enfants ramenaient de la maison des brindilles et des sarments pour alimenter le poêle en petit bois, avant qu'il ne soit remplacé par le poêle à mazout.

Dans les années 1970, l'institutrice leur faisait préparer des fêtes de fin d'année. Les parents apportaient aussi leur aide. Avec l'argent récolté, les enfants ont pu partir à Porquerolles. Un informateur se rappelle qu'une camionnette avait été louée à un ouvrier de la campagne. Comme les enfants étaient trop nombreux, certains étaient cachés à l'arrière, dans la benne, sous des couvertures.

En hiver, lors de leurs promenades, ils ramassaient aussi de la mousse pour décorer la crèche de Noël.

### **Cantine :**

Avant d'être dans l'actuelle salle du cadastre, le réfectoire se trouvait à l'Auberge où ils pouvaient s'abriter. Beaucoup d'enfants qui venaient des fermes isolées et ne rentraient pas chez eux le midi.

Le réfectoire a été déplacé à l'étage vers les années 1970. Au départ, il ne s'agissait pas à proprement parler d'une cantine. Il s'agissait seulement d'un refuge. Par la suite, *« une dame venait s'occuper des enfants. Avant, c'était l'institutrice qui s'en occupait Elle habitait Barjols et elle allait souvent boire un café à l'auberge. Sa fille était aussi scolarisée à Châteauevert »*.

De l'Auberge au réfectoire, les enfants amenaient leurs repas. L'institutrice faisait réchauffer les plats. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les enfants ont été nourris à l'école. Il y avait alors une cantinière.

### **Mobilisation des habitants pour « sauver l'école » :**

Dans les années 1950, l'école devait fermer car il n'y avait pas assez d'enfants. Un des habitants, parent d'élève, a donc accepté de faire le tour de la commune pour le ramassage scolaire afin que l'école reste ouverte. Cela a permis aussi de réinscrire des enfants à l'école. Dans les années 1960, une petite navette a été mise en place. Environ 15 élèves utilisaient ce ramassage scolaire. Un monsieur du village s'en chargeait, il était payé pour faire divers autres petits travaux.

Finalement, l'école n'a fermée qu'en 1975.

Lors de sa fermeture, plusieurs paramètres ont joué. Selon des informateurs, elle aurait pu être maintenue grâce à des appuis politiques quelques années encore. Pourtant, d'après les dires, ce n'était pas une volonté du Maire de l'époque qui était en opposition avec l'institutrice. Cette dernière était une socialiste engagée alors que lui était giscardien. L'école *« allait à une mort programmée. Peut être que si ça avait été une école privée, il se serait un peu battu »*.

D'après un autre informateur, garder des classes uniques dans les villages n'était pas la volonté du rectorat. Pourtant, même si l'école a été supprimée, les habitants financent toujours les frais de scolarité des enfants. En effet, ils participent aux frais des enfants scolarisés dans d'autres communes. « *Les chiffres sont différents, mais il faut toujours payer* ».

Aujourd'hui, il y a d'autres contraintes pour les parents qui doivent amener leurs enfants à l'école ou à l'arrêt de bus qui se trouve à l'Auberge. Le bus ne passe plus qu'une fois le matin et une fois le soir. D'après une informatrice, l'inspecteur du Rectorat était d'accord pour garder l'école ouverte mais le Maire n'aurait pas voulu.

Un des élus explique que si l'on voulait rouvrir l'école de Châteauvert aujourd'hui, il faudrait en construire une nouvelle et organiser un système de ramassage scolaire pour les enfants qui habitent pour la plupart dans les hameaux.

### **Attraction de la population**

Des informateurs avancent l'idée que la pérennisation de l'école aurait pu changer la physionomie du village et sa démographie contemporaine. Sans école, le village de Châteauvert redeviendrait comme il était décrit au XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir un « village inhabité » et donc « *mort* ».

### **SOUVENIRS**

Dans les années 1970, il y a eu beaucoup d'enfants d'immigrants (beaucoup d'espagnols surtout). Les parents étaient venus travailler dans l'agriculture (et notamment la viticulture) car le lieu leur offrait des possibilités qu'il n'y avait pas en Espagne. Beaucoup sont repartis après. Comme les fermes étaient isolées et modestes, ils ne se sont pas tous intégrés, à l'inverse d'autres villages comme Barjols où les migrants étaient au contact de la population.

« *Les patrons étaient des riches qui parlaient pas aux ouvriers* ». Chez les enfants, cette différence sociale ne se ressentait pas. La différence se faisait surtout selon les âges. L'autorité venait souvent des plus grands. De ce fait, l'institutrice n'avait pas besoin « *de faire la police* ». Certains des enfants immigrés sont repartis en Espagne, d'autres sont restés.

Il y avait deux préaux. L'un d'entre eux n'était pas très fréquenté car il abritait la réserve de mazout pour le poêle. « *Ça ne sentait pas bon* ». Par la suite, le poêle à accumulation a remplacé le poêle à mazout.

« *A l'Auberge, qui faisait aussi tabac et même épicerie à un moment - il y a même eu une pompe à essence -, ma mère avait acheté une boîte de bonbons. Les enfants avaient l'autorisation de la maitresse, à midi, d'aller acheter des bonbons* ».

« *Y en a un, il allait souvent aux toilettes le matin et la maitresse, un jour, elle l'a suivi. Et là, elle s'est rendu compte qu'il n'allait pas aux toilettes mais poser des pièges pour les rouges-gorges ! Du coup, après, elle allait avec lui* ».

## **POTENTIALITES**

### **Les informateurs possibles :**

Mme Simone Silvestry est l'ancienne institutrice des années 1950. Elle habite à Barjols.

Géraldine Dufour (fille du maire)

Marc Ferrarini (élu)

## **ILLUSTRATIONS**

Photographie de classe de 1963-1964. Prise sur le site « [copainsdavant.linternaute.com](http://copainsdavant.linternaute.com) ». Déposée par Mme Carmen Degioanni.

## **INFORMATEURS**

3 informateurs :

1 femme : née en 1947

2 hommes : nés en 1946 et 1969.

## SOURCES

### Archives Départementales du Var

#### Série O

##### - 20p39/2

Procès-verbal d'adjudication, 27/08/1882 : 4 entrepreneurs concourent à l'adjudication. 3 sont admis : M. Roux (Brignoles), M. Gassier (Brignoles ?), M. Ripert Léonard (Correns). Monsieur Ripert offre un rabais de 12% (rabais le plus élevé) : il est déclaré adjudicataire.

Délibération du Conseil Municipal, séance du 18 mai 1884 : les travaux de construction de l'école mixte avec mairie sont terminés. Le mobilier scolaire est évalué à 300 francs. Conseil demande une subvention au CG (Châteauvert est dans une situation financière difficile, ont déjà deux emprunts pour les travaux, la commune a eu moins de subvention que les autres selon le Conseil).

Reconstruction d'un mur de soutènement du terrain communal et établissement d'un escalier d'accès. 1884. Estimation sommaire des travaux. Ripert se charge des travaux.

Acte de vente de terrains pour la construction d'une maison d'école mixte et d'une mairie, 1<sup>er</sup> janvier 1884, entre Madame Brunet de la Salle (?) et le maire Ambard, moyennant le prix de 300 francs.

Bordereau, construction d'une école mixte et d'une mairie. Désignation des pièces : Dessins, devis, avant-métré, bordereau des prix, détail estimatif, cahier des charges. Détail estimatif dressé par l'ingénieur civil, signé Barbier, le 1<sup>er</sup> août 1878. Devis, description des ouvrages : un corps principal de bâtiment de 6 mètres de façade sur 10, 50 m de profondeur (hors œuvre) avec étage ; un pavillon annexe pour le logement de l'instituteur (4x6m hors d'œuvre) avec rdc seulement. La construction d'une cour divisée en deux parties par un mur de clôture, avec jardinet pour l'instituteur ; deux petits préaux lieux d'aisance.

Bordereau de prix supplémentaire, 14 septembre 1884.

Procès-verbal de réception provisoire, portant décompte définitif, 2 mars 1884. Barbier Paulin, auteur du projet, chargé de la surveillance des travaux, a examiné et vérifié l'exécution des travaux et reconnaît qu'ils satisfont aux conditions du devis. Dépense totale : travaux prévus au projet (rabais déduit) : 8797,56 / Travaux supplémentaires (rabais déduit) : 800.

Délibération du conseil municipal : reconstruction du mur de soutènement des dépendances de la nouvelle école qui menace ruine et établissement d'un escalier d'accès. Escalier permettra de relier les bâtiments scolaires à la route départementale n°5. Permet d'éviter d'acquérir de nouveaux terrains et l'accès n'en sera que plus gracieux et plus commode.

Acquisition d'un terrain d'une superficie de 500 m<sup>2</sup> section B n°33 dans le quartier dit de Bagatelle, appartenant au sieur Garnier Jean-Baptiste pour servir de construction d'une maison d'école avec mairie (acquisition décidée par le conseil municipal, délibération du 19/09/1878 et 4/10/1879).

#### - **20p39/6**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 26 juin 1955. Maire Paul Fabre. Lecture d'une circulaire de Monsieur le Préfet du Var pour l'érection d'un mémorial de la Déportation de Struthof demandant une aide aux collectivités locales en vue d'ériger un mémorial. Conseil vote la somme de 5000 francs.

Par délibération du 1<sup>er</sup> décembre 1940, le conseil municipal de Châteauvert adoptant en principe l'avant-projet d'électrification dressé par le Service du Génie Rural, mais considérant que la commune est dans l'impossibilité de subvenir à ses frais quels qu'ils soient, demande à l'Etat de prendre entièrement à sa charge le paiement de l'électrification de la commune. Travaux inscrits au programme subventionné par le Département en 1930 n'ont pu être exécutés.

## Série W

### - 364 W 132

Travaux de réfection à la mairie école en 1960.

5 septembre 1954 : approbation du programme d'emploi des fonds de la Caisse Départementale Scolaire pour 1954.

1<sup>er</sup> juin 1954 : réparations urgentes aux écoles. Réunion de crédits et emploi de la subvention départementale. Devis estimatif pour la réfection du mur de la cour de l'école et de la mairie.

## Dépôt communal

### - E Dépôt 84/67

#### **Séance du 22 novembre 1817**

Commune demande à Monsieur le Préfet de la dispenser d'établir un garde-champêtre parce qu'elle n'a pas les moyens de le rémunérer.

#### **Séance du 11 juin 1823**

Nouvelle demande au Préfet pour être dispensée d'engager un garde-champêtre.

### - E dépôt 84/69

#### **Séance du 3 avril 1833**

Commune estime que la loi sur l'instruction primaire est inapplicable sur la commune (commune composée d'une vingtaine de fermes toutes éloignées les unes des autres et enfants tous employés aux travaux de la campagne).

#### **Séance du 11 mai 1834**

Le Maire donne les dispositions de la loi du 28 juin 1833 et de l'ordonnance du 16 juillet suivant relatives aux dépenses d'écoles primaires. Taux de la rétribution mensuelle pour chaque élève : 1 franc 50 centimes par mois. Dans le cas de l'ouverture de l'école les frais de location du local sont arrêtés à 50 Frs. Si un instituteur se présentait son traitement serait arrêté à 200 Frs, suffisant parce qu'il pourrait continuer à avoir une autre profession ou industrie.

#### **Séance du 24 mai 1835**

Il est de nouveau question de loi sur les écoles primaires. Maire invite le Conseil municipal à délibérer mais l'école n'est toujours pas ouverte en raison des difficultés déjà énoncées, et de celle de trouver un instituteur.

Réponse de Monsieur le Maire : pas de possibilité d'école mais obligation de dépenses pour les écoles primaires prévue par la loi sera observée.

28 août 1835 : délibération sur les dépenses relatives à l'entretien de l'école primaire communale.



- **E dépôt 84/70**

**Séance du 8 août 1836**

Maire informe le conseil de la circulaire de Monsieur le Préfet du 1<sup>er</sup> avril dernier relatif à l'établissement d'une école communale de filles. Conseil répond qu'il n'y a toujours pas d'école de garçons parce qu'il n'y a pas d'instituteur et pas assez d'élèves.

**Séance du 16 mars 1837**

M. Riquier (?), curé de la paroisse se présente pour occuper les fonctions d'instituteur. Va être proposé comme instituteur provisoire.

- **E dépôt 84/71**

1856 : école dirigée par Monsieur Cavalier

**Séance du 15 février 1857**

Circulaire du Préfet du 16 janvier par laquelle le magistrat l'informe par décret impérial du 28 décembre 1856 est créé un fonds de secours de 3 millions de FRS destinés à l'encouragement des travaux communaux et au soulagement des classes laborieuses : invite à faire voter un crédit pour l'ouverture d'ateliers de charité. Conseil décline parce que ses ressources sont à peu près nulles et que les habitants sont des fermiers et n'en ont pas besoin.

**Séance du 8 février 1863**

Demande d'une maison d'école pour cette commune. Circulaire du ministère de l'Instruction publique relative aux subventions à accorder aux communes pauvres pour la construction d'une école : conseil délibère de supplier le préfet de lui accorder cette subvention.

**Séance du 14 février 1869**

Délibération portant demande d'un secours de 100 Frs pour aider la commune dans l'acquisition d'un mobilier scolaire.

- **E dépôt 84/72**

**Séance du 28 février 1875**

Délibération portant vote d'une imposition extraordinaire de 4 centimes pour l'établissement de la gratuité absolue dans l'école communale de Châteauevert.

- **E dépôt 84/73**

**Séance du 26 novembre 1876**

Commune de Châteauevert est dans l'urgente nécessité de se voir pourvue d'une mairie et d'une maison d'école, aujourd'hui le gouvernement est disposé à venir en aide aux communes pauvres. « je crois que le moment serait venu de vous occuper de ce projet, conformément à la circulaire de Monsieur le Préfet du 24 juin dernier ». Conseil charge le Maire de faire dresser par Monsieur Antelme, agent voyer principal d'arrondissement, les plans et devis.

**Séance ordinaire de novembre 1877**

Conformément à la circulaire de Monsieur le préfet en date du 13 novembre courant, par laquelle ce magistrat fait connaître que sur la demande des Messieurs les Ministres de la Guerre et de l'Intérieur, il invite Messieurs les Maires, de demander aux conseils municipaux l'ouverture d'un crédit de 2 frs 80 centimes, destinés à l'acquisition de la carte des circonscriptions militaires et de l'ouvrage intitulé : Nouvelle organisation militaire de la France et son fonctionnement, qui en est le complément.

**Séance du 5 avril 1878**

Demande faite pour la nomination d'un instituteur communal breveté.

**Séance du 11 août 1878**

Le conseil municipal de cette commune par ses délibérations du 26 janvier 1873 (approuvé le 2 février 1873) et 26 décembre 1876 a voté le projet de construction d'une maison d'école et soumet à l'approbation de ce conseil les Plans et devis estimatif qu'il a fait dresser à cet effet à M. Antelme (?) conducteur des ponts et chaussées. Conseil approuve et fait quelques observations.

**Séance du 17 août 1879**

Conseil prie l'administration des ponts et chaussées de vouloir bien établir un aqueduc sur la route départementale n°5 au quartier saint-Michel.

#### **Séance du 16 novembre 1879**

Commune de Châteauvert ne possède pas de terrain pour l'établissement de la maison d'école servant de mairie. Le seul terrain convenable à cette construction appartient à M. Garnier propriétaire à Brignoles section B n°33 du plan cadastral quartier de Bagatelle. Consent à céder 500 m de terrain. Conseil accepte à l'unanimité l'offre de vente de M. Garnier.

#### **Séance du 21 mai 1882**

Monsieur le Président donne lecture de l'article 17 de la loi du 28 mars 1882 : la caisse des écoles instituée par l'article 15 de loi du 10 avril 1867 sera établie dans toutes les communes dans les communes subventionnées dont le centime n'excède pas 30 frs la caisse aura droit sur les crédits ouverts pour cet objet au ministère de l'Instruction publique à 1 subvention au moins égale au montant des subventions communales. Délibération approuvée.

#### **Séance du 17 décembre 1882**

Groupe scolaire tourné de l'est à l'ouest pour obtenir l'exposition au midi.

#### **Séance du 17 février 1884**

Maire a fait dresser par l'architecte du projet de la maison d'école l'estimation des travaux de construction du mur de soutènement des dépenses des dépenses de la nouvelle école bordant la route départementale n°5 ainsi que l'établissement d'un escalier.

#### **Séance du 18 mai 1884**

Travaux de construction de la maison d'école sont terminés. Demande une subvention de 800 frs au Conseil général.

#### **Séance du 18 août 1884**

Institution d'une commission municipale scolaire (loi du 28 mars 1882).

#### **Séance du 12 avril 1885**

Conseil délibère de solliciter auprès du CG une subvention de 550 frs et prie le préfet de soutenir cette requête.

#### **Séance du 2 août 1885**

Conseil délibère de solliciter auprès du CG une subvention de 350 frs et prie le préfet de soutenir cette requête.

#### **Séance du 14 février 1886**

Paiement des travaux pour le mur de soutènement à l'entrepreneur Rippert.

#### **Séance du 15 février 1891**

Lettre de Monsieur le Préfet relative à la situation du lieu d'aisance de l'école primaire trop rapproché de la source qui alimente les habitants de ce village.

Délibération pour charge M. Ripert à faire les réparations du groupe scolaire.

#### **Séance du 8 mars 1891**

Délibération approuvant le devis estimatif de M. Ripert.

#### **- E dépôt 84/74**

#### **Séance du 9 août 1896**

Achat de deux boîtes mobiles pour le courrier.

#### **Séance du 27 décembre 1896**

Achat de deux boîtes mobiles pour le courrier, suite.

#### **Séance du 30 novembre 1902**

Demande d'une subvention de 400 frs. Une partie du mur de soutènement de l'école s'est effondrée + nécessaire de conduire les eaux de pluie et de l'évier hors de la cour par un canal.

#### **Séance du 14 février 1904**

Loi du 15 février 1902 prescrit au maire l'établissement d'un règlement sanitaire municipal.

#### **Séance du 14 janvier 1906**

Demande de subvention pour la reconstruction du mur de soutènement de l'école.

#### **Séance du 28 février 1909**

Proposition d'installer le téléphone mais les habitants de la commune sont trop éloignés du bureau de poste.

**Séance du 7 mai 1922**

Conseil autorise le Maire à agir pour le compte de la commune en vue d'obtenir la création du service téléphonique à Châteauvert.

**Séance du 20 mars 1927**

Vote d'un fond pour fournitures scolaires.

**Séance du 29 novembre 1921**

Conseil décide d'adhérer à la constitution du syndicat hydraulique du Var.

**Séance du 15 septembre 1935**

Electrification.

**Séance du 7 juin 1936**

Subvention d'organisation des colonies scolaires de vacances.

Subvention pour achat de livres bibliothèque scolaire.

## **Archives départementales du Var**

### **Série O**

- **2 Op 32/2**

#### **Hôtel de ville**

Travaux en 1848 (planchers de la grande salle...).

#### **Construction du groupe scolaire 1879-1882**

Projet de construction de deux maisons d'école, destinées à recevoir l'une 120 garçons et l'autre 120 filles, ainsi que les logements des instituteurs et des institutrices, dressés par l'ingénieur civil Daniel le 15 mars 1879. Dessins des ouvrages, papier entoilé, 165 x 30,5 cm ; devis descriptif et estimatif.

Adjudicataire des travaux : Didier Roux, entrepreneur à Brignoles, 20 juin 1880.

Rapport de l'Inspecteur d'académie au préfet, 16 août 1879.

Plans modificatifs du rez-de-chaussée et du premier étage dressés en conformité des observations contenues dans la lettre de M. l'Inspecteur d'Académie du 16 août 1879, Daniel, le 26 septembre 1879

Lettre de l'Inspecteur d'académie au préfet, 23 octobre 1879 (lettre intéressante, l'inspecteur et l'architecte sont en désaccord, l'architecte défend son projet en disant qu'il s'était conformé aux instructions qui accompagnent les plans modèles de M. César Pompée).

Modifications au projet, papier, aquarellé, 105 x 29 cm, Daniel, le 23 novembre 1880.

#### **1921 : Projet d'aménagement du groupe scolaire et de l'école maternelle de la commune de Carcès**

Rapport de l'architecte, 30 avril 1921.

Dessins, Sauve, 30 avril 1921, papier, aquarellé, 126 x 31 cm.

Délibération du conseil municipal du 28 mai 1921, aménagement du groupe scolaire et de l'école maternelle.

Devis supplémentaire, mémoire explicatif, 19 décembre 1921.

Adjudicataire des travaux : Albin LUQUET, entrepreneur des travaux publics à Carcès, 9 septembre 1921.

### **1930 : améliorations diverses au groupe scolaire et à l'école maternelle**

Rapport de l'Ingénieur Sauve, 26 juillet 1928.

Procès-verbal de réception des travaux réalisés par Louis Genoyer, 30 octobre 1930.

### **1950-1955 : agrandissement de la cour de l'école maternelle de Carcès**

Ordonnance d'expropriation, 6 octobre 1951.

Plan et état parcellaires, juin 1951.

Délibération du 21 juin 1952.

### **Création d'une classe à l'école des garçons, 1956**

- **2 Op 32/4**

### **Tombe à ériger à la mémoire de Joseph Fourney dit Gombaudo**

Délibération du CM, 17 novembre 1878

Mémoire explicatif, Daniel, 3 octobre 1878

Plan et élévation, Daniel, 3 octobre 1878

- **2 Op 32/3**

### **Hospice**

Devis, Mesure, 11 octobre 1866

Plans coupes et élévations, 1866

Délibérations de l'hospice civil de Carcès du 3 novembre 1866.

Délibération du CM du 13 octobre 1867

Lettre du maire au sujet du legs.

### **Bureau des PTT**

Bureau de poste installé dans l'ancien presbytère en 1908-1909. Dessins, Sauve, le 26 octobre 1908.

Nouveaux travaux en 1931 sous la direction de Sauve, ingénieur des TPE à Carcès.

### **E dépôt : série M**

#### **Dossier 1 : gendarmerie, maternelle, groupe scolaire**

- Groupe scolaire

Convention entre le maire et Didier Roux. « Le couronnement du corps principal par une corniche en pierre tendre, portant au milieu un fronton décoré d'une allégorie dont le sujet sera agréé par la commission de surveillance des travaux ». 15 mars 1881.

- Ecole maternelle

Plans, élévation et coupes, papier, aquarellé, dessin à la plume, Bœuf, 12 avril 1882, 188 x 31 cm.

Projet d'école maternelle, rapport sommaire, Bœuf, 12 avril 1882.

Délibération du CM du 1<sup>er</sup> février 1882.

#### **Dossier 3 : hospice, cimetière, église, chapelles**

- Hospice

Procès-verbal de réception définitive : 5 avril 1870.

- Monument aux morts



Délibération du conseil municipal du 23 décembre 1919 : ouverture d'un crédit pour le monument aux Enfants de Carcès morts pour la patrie. Sur proposition du maire le conseil municipal vote un crédit de 5000 frs qui sera affecté à l'érection du monument.